

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 1<sup>er</sup> mars dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

## SOLIDARITÉS SOCIALES

### FINANCEMENT DES ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION

De nombreux bénéficiaires du RSA accompagnés par le Département sont éloignés du monde du travail depuis plusieurs années. Afin de leur permettre un retour vers l'emploi dans de bonnes conditions, le Département finance des ateliers et des chantiers d'insertion (ACI). Ces structures constituent souvent une première étape d'insertion par le travail en offrant un accompagnement socio-professionnel adapté.

- **Un premier acompte de 341 000 € a été attribué par le Département pour le financement de 6 chantiers d'insertion en 2024.**

Les structures soutenues par le Département : Acta Vista (restauration chantiers patrimoine), Les Jardins de Bigorre (maraichage), Recup'Actions (réparation et recyclage), Solidar'Meubles (rénovation de meubles), Syndicat mixte du PLVG (entretien berges et cours d'eau), Villages accueillants (légumerie, maraichage, aide à la création d'entreprise).

### PROTECTION DE L'ENFANCE : FINANCEMENT D'UNE EQUIPE DE SUIVI POUR LES PLACEMENTS FAMILIAUX COMPLEXES

Basée à Tarbes, l'association ALPAJE gère une Maison d'enfants à caractère social. Elle accueille des mineurs confiés par le Département suite à une mesure judiciaire. Afin de développer ses actions d'accompagnement et de prévention, l'association a récemment mis en place une « équipe de suivi de placement familial complexe ».

Deux travailleurs sociaux et deux psychologues interviendront désormais auprès d'enfants placés en famille d'accueil afin de veiller à leur stabilité et à leur développement social (scolarité, santé, sport, culture). Cette équipe permettra également de soutenir les assistants familiaux dans l'accueil des enfants présentant des troubles de l'attachement.

- **Le Département finance ce service par une dotation de 89 924 € versée au titre de l'année 2024.**

# LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

## LOGEMENT : AIDES AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **42 614 € d'aides ont été votés pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux** de financer des travaux d'amélioration de leur logement.
- 15 propriétaires ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers

## SOLIDARITÉS TERRITORIALES

### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire, une enveloppe de 358 000 € a été votée par le Département afin d'accompagner l'enfouissement des câbles. Cette aide est éligible au titre du Fonds d'Aménagement rural (FAR).

- **14 271 € ont été attribués à la commune de Peyret-Saint-André pour des travaux d'enfouissement de la fibre optique dans le village.**

## PATRIMOINE

### IBOS : AIDE A LA RESTAURATION D'UN CORPS DE FERME CLASSÉ

- **3 500 € ont été attribués à un couple de propriétaires domicilié à Ibos pour la restauration d'une dépendance d'un ancien corps de ferme aux abords de la collégiale.**
- Une enveloppe de 400 000 € d'aides à la restauration du Patrimoine rural non protégé (PRNP) a été votée par le Département pour la mandature 2021-2028.

#### CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse  
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr